



Accompagnement pour les salariés en arrêt maladie

Le service Action sociale vient de mettre en place un service d'accompagnement «Réadaptation » : il est proposé aux salariés en arrêt de travail de plus de 3 mois, âgés entre 30 et 57 ans. Ce service assuré par les conseillers de notre partenaire SOLAREH, spécialiste de l'accompagnement psychosocial et professionnel, met à la disposition des salariés une aide qui permet d'avoir accès aux ressources d'accompagnement nécessaires pour retrouver un équilibre, une motivation et la reprise d'une activité professionnelle dans les meilleures conditions. L'Action sociale de la CARPILIG Prévoyance en assume totalement la charge financière. Ce service est basé sur la seule et libre participation des salariés concernés et leur garantit une totale confidentialité.

Si vous souhaitez plus d'informations

Contactez Madame AFRI ou Madame DAVENNE au

01 40 60 20 00

ou par courriel : lafri@lourmel.asso.fr

ou cdavenne@lourmel.asso.fr